

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DE LA JUSTICE ET DU
T R A V A I L

SECRETARIAT GENERAL A LA FONC-
TION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

(/ISAS:

DU 11 FEVRIER 1978
DECRET N° 78/098 /MIT/SGFPT.DFP /4/3/5

portant intégration et nomination de Mon-
sieur DEBENGUE Innocent dans les cadres
de la catégorie A, hiérarchie I des ser-
vices Techniques Travaux Publics.

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILI-
TAIRE DU PARTI PREMIER MINISTRE CHEF
DU GOUVERNEMENT MINISTRE DU PLAN

(/u l'Acte fondamental du 5 Avril 1977;
(/u la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général
des fonctionnaires;
(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le r-gle-
ment sur la solde des fonctionnaires;
(/u le Décret 60/90 du 3/3/1960 fixant le statut commun
des cadres de la catégorie A1 des services Techniques;
(/u le Décret 62/130/MP du 9 Mai 1962 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires;
(/u le Décret 62/195/FP du 5 Juillet 1962 fixant la hié-
rarchisation des diverses catégories des cadres;
(/u le Décret 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les caté-
gories et hiérarchies des cadres créées par la Loi 15/62 du 3 Février
1962 portant statut général des fonctionnaires;
(/u le Décret 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires;
(/u le Décret 63/81/FP-BE du 26 Mars 1963 fixant les con-
ditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que su-
bir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8;
(/u le Décret 67/50/FP/BE du 24 Février 1962 fixant rè-
glementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes rè-
glementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions
de carrière et reclassements;
(/u le Protocole d'accord du 5/8/1970 signé entre la Ré-
publique Populaire du Congo et l'URSS;
(/u le Décret 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant les
dispositions du décret 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelon-
nements indiciaires des fonctionnaires;
(/u l'Acte n° 001 du 3 Avril 1977 structurant le Comité
Militaire du Parti et nommant le Premier Ministre Chef du Gouvernement
Ministre du Plan;
(/u le Décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination
des membres du Conseil des Ministres;
(/u l'Ordonnance n° 035/77 du 28/7/1977 relative à l'exer-
cice du Pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo;
(/u la lettre n° 2192/G11 du 18/8/1977 du Directeur de
l'Orientation transmettant le dossier de l'intéressé;

.../...

D E C R E T E :

ARTICLE 1°:- En application des dispositions du décret 60/90 du 3/3/1960 et du Protocole d'accord du 5/8/1970 susvisés, Monsieur DEBENGUE Innocent né le 28/12/1951 à Brazzaville, titulaire du diplôme d'Ingénieur Civil des Ponts et Chaussées délivré par l'Institut des Ponts et Chaussées de Moscou (URSS), spécialité : Construction des Aérodrômes, est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Techniques (Travaux Publics) et nommé au grade d'Ingénieur stagiaire indice 710.-

ARTICLE 2°:- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère des Travaux Publics et des Transports.

ARTICLE 3°:- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Deuxième Vice-Président
du Comité Militaire du Parti,
Premier Ministre Chef du Gouvernement
Ministre du Plan,

BRAZZAVILLE, LE 11 FÉVRIER 1978

Le Ministre des Travaux Publics
et des Transports,

Commandant Martin M B I A .-

C O L O N E L Louis SYLVAIN GOMA.-

Le Ministre de la Justice et du
Travail,

Le Ministre des Finances,

Alphonse MOUISSOU-POUATI.-

AMPLIATIONS/-

-JORPC.....1
-SGFPT.DFP3
-SGFPT.DST1
-D.B.....3
-D.C.E.....1
-E.N.T.R.....2
-M.T.P.....1
-INTERESSE.....1
-DOSSIER.....3
-SGCM/BC.....2

H E N R I L O P E S.-